

REGLEMENT CHALLENGE LIMOUSIN COM' 2012

CSO CLUB 2 ET AMATEUR 2 CCE CLUB 2 DRESSAGE CLUB 3 ENDURANCE « DENIS JALLOT » AVENIR (10 - 40 km) ET ELITE (60 - 90 km)

Ce challenge est ouvert aux cavaliers licenciés en Limousin.

Les résultats des cavaliers détenteurs du BE ou du BPJEPS ne seront pas pris en compte dans les challenges Club.

EPREUVES ET CONCOURS

Consultez le calendrier pour chaque discipline sur notre site Internet.

REGLEMENT

Les organisateurs des concours supports des challenges transmettent au secrétariat du C.R.E, par mail, à l'issue de leur concours, le classement des épreuves comptant pour le challenge, en faisant ressortir les cavaliers limousins figurant dans le premier quart.

Des points sont attribués par ordre croissant à partir du dernier classé (2 points) jusqu'au 1er classé, le nombre de points de ce dernier étant équivalent au nombre de cavaliers classés dans le 1^{er} quart + 2 POINTS. Les cavaliers limousins se voient attribués les points correspondants à leur classement.

Le classement se fait par rapport aux résultats du cavalier et non pas du couple, le cavalier peut donc monter différents chevaux au cours du challenge.

Un cavalier peut participer au même challenge avec plusieurs chevaux (dans la limite du nombre autorisé par le règlement), mais c'est le meilleur score qui est comptabilisé dans son cumul personnel pour le challenge. Les points qu'un cavalier gagnerait en se classant plus d'une fois dans la même épreuve ne sont crédités à personne.

De la même façon, un cheval peut être monté par différents cavaliers (dans la limite du nombre autorisé par le règlement)

Ex : Epreuve à 40 partants, 10 Classés, alors :

			<u>résultats challenge</u>
Le 1^{er}	marque 12 Points	cavalier limousin	12 Points
Le 2 ^{ème}	marque 10 Points	non limousin	
Le 3^{ème}	marque 9 Points	cavalier limousin avec son meilleur cheval ce jour-là	9 Points
Le 4 ^{ème}	marque 8 Points	non limousin	
Le 5 ^{ème}	marque 7 Points	non limousin	
Le 6^{ème}	marque 6 Points	cavalier limousin	6 Points
Le 7 ^{ème}	marque 5 Points	non limousin	
Le 8 ^{ème}	marque 4 Points	non limousin	
Le 9^{ème}	marque 3 Points	cavalier limousin avec son 2^{ème} cheval ce jour-là	-----
Le 10^{ème}	marque 2 pts		
Tous les participants limousins non éliminés		marquent	1 Point

Ex n°2 : Epreuve à 12 partants, 3 classés, donc :

Le 1^{er}	marque 5 Points	cavalier limousin	5 Points
Le 2 ^{ème}	marque 3 Points	non limousin	
Le 3^{ème}	marque 2 Points	cavalier limousin avec son meilleur cheval ce jour-là	2 Points
Tous les participants limousins non éliminés		marquent	1 Point

Le classement du challenge est actualisé le lundi après chaque concours, mis en ligne sur le site www.limousinacheval.com et communiqué à la presse régionale le mercredi suivant.

Les remises des prix des challenges auront lieu à l'issue de chaque dernière étape.

Lors de ces remises des prix, le C.R.E. remettra plaques et cadeaux aux 3 premiers de chaque Challenge.

ANNEXES :

CSO :

Pour le CSO, Un cavalier ne peut participer qu'au challenge Club départemental correspondant à celui de sa licence. S'il participe à d'autres épreuves que celles de son département, ses résultats ne seront pas pris en compte pour le challenge Club.

ENDURANCE : Trophée Denis JALLOT

Les trophées DENIS JALLOT seront remis aux vainqueurs des Challenges ELITE et AVENIR qui les remettront en jeu l'année suivante.

Afin de ne pas pénaliser les cavaliers ou cavalières qui décident d'abandonner conformément à l'article 8.4 du règlement Endurance de la F.F.E, il leur sera attribué 0 point.

Par contre :

Les éliminations pour boiterie entraîneront un malus de 1 point retiré sur les points de classement Challenge.

Les éliminations pour métabolisme entraîneront un malus de 2 points retirés sur les points de classement Challenge.

Les épreuves SHF n'attribueront pas de point.

Un cavalier (ou cavalière) classé (e) dans le challenge AVENIR qui participe à 2 épreuves 60 km ou plus sera automatiquement classé(e) dans le challenge ELITE

Pour les épreuves à vitesse limitée les points attribués seront calculés suivant le mode de calcul du règlement fédéral

:

$$\frac{[\text{Vitesse} \times 2 - \text{vitesse mini}] \times 100}{\text{FC finale}}$$

Puis multipliés par le coefficient affecté à chaque épreuve

Pour l'épreuve à vitesse libre les points attribués seront calculés selon le mode de calcul suivant :

$$\frac{[\text{Vitesse} \times 2 - \text{vitesse mini}] \times 100}{64}$$

Puis multipliés par le coefficient affecté à chaque épreuve.

Challenge AVENIR :

Club 4 (10 km)		de 10 à 12 km/h	Coefficient : 1
Club 3 (20 km)		de 10 à 12 km/h	Coefficient : 1
Club 2	Amateur 4 (20 km)	de 12 à 15 km/h	Coefficient : 1
Club 2 spéciale	Amateur 4 spéciale (30 km)	de 12 à 15 km/h	Coefficient : 1.1
Club 1 (40 km)		de 10 à 12 km/h	Coefficient : 1.2
Club Élite	Amateur 3 (40 km)	de 12 à 15 km/h	Coefficient : 1.3

Challenge ELITE :

Club Élite GP	Amateur 2 (60 km)	de 12 à 15 km/h	Coefficient : 1.5
	Amateur 1 (90 km)	de 12 à 16 km/h	Coefficient : 2
	Amateur 1GP (90 km) libre	12 km/h minimum	Coefficient : 3

En cas d'égalité de résultats au classement final, les meilleurs classements sur l'ensemble du challenge départageront les ex-æquos.